

1000 vaches : Novissen réaffirme son soutien au Préfet de la Somme

Novissen, association citoyenne de plus de 3000 adhérents en lutte depuis 5 ans contre la ferme-usine dite des 1000 vaches affirme résolument son soutien au Préfet de la Somme dans sa lettre du 10 octobre dernier au Président du Tribunal Administratif d'Amiens.

Dans cette lettre, le Préfet démontre sans détours que « l'accord tacite » revendiqué par le promoteur ne peut être retenu pour son augmentation de cheptel à 796 vaches laitières au lieu des 500 autorisées. Les autorités de l'Etat constatent « le caractère volontaire et assumé de l'infraction ».

Selon la préfecture, le principe du « silence vaut accord » ne s'applique tout simplement pas dans le cas de cette extension du projet des 1000 vaches, le dossier complet n'ayant été déposé que le 27 juillet 2015 après de nombreux échanges dus aux erreurs, incohérences et imprécisions du dossier. Par ailleurs, les vaches supplémentaires devaient provenir des exploitations du regroupement énuméré dans le dossier, ce qui n'est absolument pas le cas.

« Le caractère irrégulier de l'anticipation commise par l'exploitant » est donc manifeste et Novissen soutient fermement la préfecture pour que le droit soit respecté. L'association citoyenne rappelle qu'elle a révélé le scandale du dépassement irrégulier en juin 2015 et que cela fait plus d'un an et demi que la SCEA Côte de la Justice exploite l'usine à vaches de façon totalement illégale.

La décision du Tribunal Administratif d'Amiens est donc très attendue et l'association souhaite qu'elle soit prise désormais très rapidement.